

Anvers, le 30 avril 2014

Rapport de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 avril 2014

1. Approbation des comptes annuels

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 avril 2014 a approuvé les comptes annuels statutaires de Vastned Retail Belgium, clôturés au 31 décembre 2013, y compris l'affectation du résultat.

2. Distribution du dividende pour l'exercice 2013

Pour l'exercice 2013, l'assemblée générale ordinaire a décidé de distribuer un dividende brut de € 2,65 par action. Après déduction du précompte mobilier de 25 % le dividende net de l'exercice 2013 s'élève donc à € 1,9875 par action.

Le dividende est payable à partir du 9 mai 2014 sur base de l'actionnariat au 8 mai 2014.

Pour les actions dématérialisées le paiement s'effectue aux détenteurs par les institutions financières auprès desquelles les actions sont inscrites sur un compte titres. Le dividende pour les actions nominatives sera automatiquement viré par la société aux actionnaires.

3. Renouvellement des mandats d'administrateurs

L'assemblée générale ordinaire a renouvelé, avec effet immédiat, les mandats d'administrateurs de la société de Taco de Groot, Hubert Roovers et EMSO SPRL, représentée de façon permanente par Chris Peeters. EMSO SPRL, représentée de façon permanente par Chris Peeters, doit être considérée comme administrateur indépendant au sens de l'article 526ter du Code des Sociétés.

La rémunération annuelle du mandat d'EMSO SPRL, représentée de façon permanente par Chris Peeters, et celle de Hubert Roovers s'élève à € 14.000. Le mandat de Taco de Groot en tant qu'administration n'est pas rémunéré.

Ces mandats ont un terme de 3 ans et prendront fin immédiatement après l'assemblée générale qui se tiendra en 2017 et au cours de laquelle il sera décidé d'approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2016, à l'exception du mandat de Hubert Roovers qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui se tiendra en 2015 et au cours de laquelle il sera décidé d'approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014.

Le conseil d'administration de la société est à partir de ce jour composé comme suit:

- Jean-Pierre Blumberg, administrateur indépendant, président
- Nick van Ommen, administrateur indépendant
- EMSO SPRL, représentée de façon permanente par Chris Peeters, administrateur indépendant
- Hubert Roovers
- Tom de Witte
- Taco de Groot

4. Autres résolutions de l'assemblée générale

En outre, l'assemblée générale a adopté les résolutions suivantes:

- A la requête du greffe du tribunal de commerce d'Anvers, prise de connaissance et ratification de la fin des mandats de certains administrateurs dans le passé.
- Adaptations des statuts pour les conformer aux récentes modifications de lois concernant les actions dématérialisées.

Note à la rédaction: pour plus d'informations veuillez contacter:

VASTNED RETAIL BELGIUM SA , sicař immobilière publique de droit belge,
Jean-Paul Sols - CEO ou Inge Tas - CFO, T + 32 3 287 67 87, www.vastned.be